

L'INFO DES BELLIFONTAINS

L'ACTUALITÉ DE VOTRE MAIRIE EN 3 MINUTES CHRONO !

Montre en main

MENU

- **#PourCommencerDuBonPied** - La place de l'Étape fait peau neuve
- **#ConseilMunicipal** - Quelle ville pour vos enfants ?
- **#DuNouveauDanslaPolice** - Fontainebleau et Avon main dans la main
- **#FontainebleauEnTransition** - Sobriété, j'écris ton nom
- **#QueFaireCeWeek-End ?** - Remontez le temps

L'ÉDITO DE JULIEN GONDARD MAIRE DE FONTAINEBLEAU



Chers Bellifontains,

Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer que la lettre numérique de la Ville de Fontainebleau fait son retour sous un nouveau nom : L'Info des Bellifontains !

Toutes les deux semaines, dans un format léger et innovant qui fera écho à l'actualité locale, nous vous présenterons les projets et décisions que notre équipe municipale prend pour que Fontainebleau avance.

Une démarche supplémentaire aux outils de communication déjà existants, nécessaire pour continuer à porter l'action municipale par-delà les murs de l'Hôtel de Ville.

POUR COMMENCER DU BON PIED

LA PLACE DE L'ÉTAPE

FAIT PEAU NEUVE



Après une année de travaux, Julien Gondard, maire de Fontainebleau, a eu le plaisir d'inaugurer la nouvelle place de l'Étape en présence du préfet, Lionel Beffre, du député Frédéric Valletoux, de la sénatrice et conseillère régionale, Anne Chain-Larché, et du sénateur Pierre Cuypers. Aboutissement d'un projet inscrit dans la feuille de route Fontainebleau 2030, la place de l'Étape a été entièrement repensée afin de rendre notre cœur de ville plus attractif, plus convivial et plus sûr.



THIBAUT FLINE

Adjoint au maire, en charge de la voirie, de la circulation, du stationnement et du cadre de vie

“Les travaux de la place de l'Étape s'inscrivent dans le cadre plus global de la requalification progressive du centre-ville pour améliorer le cadre de vie et lui offrir une véritable cohérence esthétique et architecturale. Autre enjeu essentiel de ce projet, affirmer le caractère prioritaire des piétons et des cyclistes dans l'hypercentre commerçant.”

COMPRENDRE LES AMÉNAGEMENTS

FONTAINEBLEAU (EN) TRANSITION



SOBRIÉTÉ, J'ÉCRIS TON NOM

Dès le 1er novembre, les bâtiments publics verront leur chauffage limiter à 18 degrés maximum, sauf dans les résidences pour personnes âgées et à la maison de l'enfance. D'autre part, l'éclairage public sera éteint entre minuit et 5h, sauf dans la rue Grande et en centre-ville (1h30-5h).



GWÉNAËL CLER

Adjointe au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, de la transition écologique et de la jeunesse

“Dans un contexte de raréfaction des ressources et de hausse des coûts, la sobriété énergétique devient un impératif collectif. L'engagement de la Ville à réduire l'éclairage public et limiter le chauffage des bâtiments publics s'inscrit dans le cadre de son programme « Fontainebleau (en) Transition »”

DÉCOUVRIR LA VIDÉO
EXPLICATIVE

CONSEIL MUNICIPAL

QUELLE VILLE POUR VOS ENFANTS ?



La Ville porte un projet éducatif ambitieux et souhaite intégrer à ses réflexions différents acteurs de la vie scolaire, périscolaire et extrascolaire de nos enfants bellifontains. Lors du conseil municipal du 14 novembre, deux comités consultatifs ont ainsi été créés. Ils seront un espace d'écoute et d'échanges entre élus, parents et professionnels.



GWÉNAËL CLER

Adjointe au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, de la transition écologique et de la jeunesse

“La création de comités consultatifs sur les enjeux scolaires, extrascolaires et périscolaires répond à un double intérêt : favoriser la participation citoyenne sur une thématique majeure et impliquer les Bellifontains ainsi que les acteurs locaux dans les projets de la collectivité.”

DU NOUVEAU DANS LA POLICE

FONTAINEBLEAU ET AVON MAIN DANS LA MAIN



La Ville de Fontainebleau et la Ville d'Avon ont établi une convention concernant une mise à disposition ponctuelle des services de police municipale et de leurs équipements depuis le 1^{er} mai 2022 jusqu'au 30 avril 2025. Cette mise en commun ponctuelle des effectifs permettra d'optimiser les missions, d'améliorer la sécurité publique, la salubrité, la tranquillité et l'organisation des événements.



G RALD RONTEIX

Conseiller municipal en charge de la tranquillit , de la pr vention des risques et de la lutte contre les incivilit s

“En renfor ant la collaboration entre la police municipale de Fontainebleau et celle d'Avon, l'objectif est d'agir pour la s curit  et la tranquillit  de tous. Un travail commun pour assurer la continuit  des op rations entre les deux villes et permettre de d ployer des effectifs suppl mentaires lors de missions de pr vention ou de contr le.”

QUE FAIRE CE WEEK-END ?



REMONTÉZ LE TEMPS

Le samedi 19 novembre de 15h à 18h30, les membres du Ballet Impérial réaliseront de multiples danses d'époque devant vous : quadrille français, valse libre et chorégraphiées, polka et mazurkas. Ce moment privilégié vous plongera au cœur des bals donnés par Napoléon III et Eugénie, où vous ne serez pas seulement spectateurs, mais aussi danseurs !

DÉCOUVRIR LA PROGRAMMATION



Ville de Fontainebleau
40 rue Grande
77300, FONTAINEBLEAU

Se désinscrire

01 60 74 64 64

La Ville de Fontainebleau, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel pour l'envoi de sa newsletter. Les destinataires de ces données sont les agents de la direction de la communication dûment habilités à mettre en œuvre ce service. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données, de limitation ou d'opposition au traitement et du droit à la portabilité. Vous disposez également du droit de retirer à tout moment votre consentement le cas échéant et le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en écrivant à la ville de Fontainebleau, 40 rue Grande 77300 Fontainebleau ou par communication@fontainebleau.fr